



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2025/230

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 20 juin 2025 de la société GROUPE RGT sise Alta Rocca Bât.G – 1120 route de Gémenos à – 13400 – AUBAGNE,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise RGT procédera à des travaux de rénovation d'une propriété sise rue Fontaine des Laines non accessible aux véhicules de livraison de matériaux et nécessitant d'avoir recours à des transbordements.

Article 2 :

Pendant la durée des travaux, l'entreprise RGT est autorisée à utiliser le domaine public communal sis sur le terrain Berthoire / Colombier, à droite du lavoir Fontaine des Laines, afin d'entreposer de façon ponctuelle les matériaux nécessaires au chantier.

La zone sera délimitée (15 – 20m3 maximum), sécurisée et n'aura pas d'incidence sur la circulation et le stationnement des véhicules.

Article 3 :

La présente permission de voirie est valable du mardi 1^{er} juillet au mardi 30 septembre 2025 inclus.

Article 4 :

Le balisage et la signalétique seront mis en place, maintenus et retirés par la société RGT qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 5:

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5 rue Racine TOULON (83000) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Article 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 23 juin 2025.

Le Maire,
Fernand BRUN

